

DEPARTEMENT
Du NORD

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

Envoyé en préfecture le 03/12/2020

Reçu en préfecture le 03/12/2020

Affiché le

ID : 059-265904565-20201201-N501122020-DE

SLOW

ARRONDISSEMENT
De DOUAI

COMMUNE de PECQUENCOURT

EXTRAIT du REGISTRE Des DELIBERATIONS du CONSEIL D'ADMINISTRATION du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

OBJET

Délibération N°5
Décision modificative

L'An Deux Mille Vingt.

Le 1er Décembre 2020 à 17 H 15.

Le Centre Communal d'Action Sociale de PECQUENCOURT, dûment
convoqué par Monsieur le Président, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses
séances, sous la Présidence de Monsieur Joël PIERRACHE.

PRESENTS :

Messieurs : PIERRACHE Joël – VANANDREWELT Rémy – PACIOCCO Gilles-
STALLONE Estienne.

Mesdames : MAZAGRAN Rosanna Lilia – GRODZKI Agnès – ALFANO Marie-Joëlle -
KOMIN Pascale – CORREAU Marie-Thérèse – BROUTIN Françoise – MARCZEWSKI
Christiane – VANANDREWELT Thérèse.

Procurations : Monsieur OUAZZI Omar à Madame MAZAGRAN Rosanna Lilia

Madame FROMONT Fabienne à Monsieur VANANDREWELT Rémy

Absents excusés : Monsieur LASSON Jean Marie – Madame GAUTRON Marie-Paule

Absent : Monsieur BELHADRI Youssef.

Monsieur le Président informe l'assemblée que dans le cadre des dépenses de fonctionnement, il convient d'inscrire
dans la décision modificative les comptes suivants :

EN SECTION FONCTIONNEMENT :

Dépenses :

6718.5240 – AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES (Frais bancaire régie M. FELOUKI)	+ 50.00 €
6811.01 – OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS (Amortissements)	+ 5 960.00 €
6247.5220 – TRANSPORTS COLLECTIFS	- 6 010.00 €

EN SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses :

205.5220 – CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	+ 5 960.00 €
---	--------------

Recettes :

2805.01 – OPERATIONS D'ORDRE (Amortissements)	500.00 €
28183.01 – OPERATIONS D'ORDRE (Amortissements)	2 135.00 €
28184.01 – OPERATIONS D'ORDRE (Amortissements)	1 050.00 €
28188.01 – OPERATIONS D'ORDRE (Amortissements)	2 275.00 €

	5 960.00€

La Commission Administrative,
Après délibération,
A L'UNANIMITE DES VOIX

ACCEPTE : la décision modificative de la manière reprise ci-dessus.

Envoyé en préfecture le 03/12/2020

Reçu en préfecture le 03/12/2020

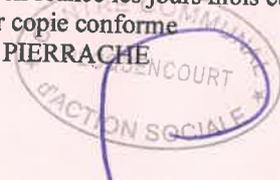
Affiché le

SLOW

ID : 059-265904565-20201201-N501122020-DE

Délibération rendue exécutoire par dépôt
Et publication en Sous Préfecture
Joël PIERRACHE

Fait en séance les jours mois et an susdits,
Pour copie conforme
Joël PIERRACHE



Publiée le 03/12/2020
Transmise au Représentant de l'Etat le 03/12/2020
Monsieur le Président du CCAS certifié, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut
Faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administrative de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa
Publication et sa transmission aux services de l'Etat.